
La société de Beaumont (Dordogne) annonce une collecte pour les défenseurs de la patrie, un don de vêtements et félicite la Convention pour la punition des derniers conspirateurs, lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

La société de Beaumont (Dordogne) annonce une collecte pour les défenseurs de la patrie, un don de vêtements et félicite la Convention pour la punition des derniers conspirateurs, lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 470;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22408_t1_0470_0000_7

Fichier pdf généré le 05/11/2020

et les intriguans, et toujours par vous la liberté sera triomphante. Les journées des 9 et 10 thermidor devront compter d'une manière distinguée dans les annales de l'histoire. Les âges les plus reculés célébreront par des fêtes ces jours heureux et les chants d'alégresse retentiront partout où il y aura des hommes justes et vertueux. Les patriotes, après s'être appliqués à la pratique des vertus et à servir leur patrie, n'auront plus à attendre que des jouissances douces et paisibles.

Le tyran Roberspierre et ses consorts ne sont plus. Vous les avez terrassés dans la plus belle de vos séances. Grâce vous en soient à jamais rendues.

FAJON (*maire*), J. ANTHOINE (*off. mun.*), P. BROUILLET (*off. mun.*), Jean LARRIERE (*off. mun.*), VALAT (*off. mun.*), FORQUE (*agent nat.*), J. JOUGLA (*off. mun.*).

2

Les administrateurs du département de police de Paris envoient l'état des prisonniers détenus dans les maisons d'arrêt, montant à 5 679 personnes.

Insertion au bulletin (1).

9 fruct. II; total des détenus à l'époque du 8 fruct. (2)

Maison de justice du département	593
Petite-Force	261
Pélagie	152
Magdelonnettes	145
Abbaye	44
Bicêtre	737
La Salpêtrière	449
Chambre d'arrêt, à la Mairie	44
Luxembourg	469
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	361
Picpus, faubourg Antoine	106
Les Carmes, rue de Vaugirard	204
Les Angloises, rue Victor	136
Les Angloises, rue de l'Oursine	95
Les Angloises, faubourg Antoine	78
Ecossois, rue des Fossés Victor	81
Lazare, fauxbourg Lazare	330
Belhomme, rue Charonne, n° 70	21
Bénédictins Anglois, rue de l'Observatoire	101
Maison du Plessis	496
Maison de répression, rue Victor	47
Maison de Coignard, à Picpus	34
Montprin	47
Caserne des Petits Pères	155
Caserne, rue de Sève	120
Caserne des Carmes, rue de Vaugirard	68
Vincennes	305

Total..... 5 679 (3)

(1) P.-V., XLIV, 132.

(2) C 319, pl. 1303, p. 17. Bⁱⁿ, 9 fruct. Mention dans C. Eg., n° 739.

(3) Certifié conforme aux feuilles journalières à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris. Signé Lecamus, Viard.

3

La société des amis de la Montagne de Beaumont, département de la Dordogne, envoie à la Convention nationale la somme de 513 liv., produit d'une collecte pour nos braves frères d'armes; elle l'informe qu'elle a fait parvenir à la disposition du représentant du peuple Garrau 170 chemises, 33 livres de charpie de linge pour les pansemens, et 8 paires de souliers. Elle félicite la Convention nationale sur sa fermeté et sur la punition des derniers conspirateurs et proteste de lui être constamment attachée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

4

Le citoyen Sucher Sainte-Foi, écrivain, demeurant marché Boulainvilliers à Paris, envoie à la Convention la somme de 100 liv. pour contribuer à la construction d'un vaisseau; il demande qu'il soit pris des mesures pour que chaque département contribue par des dons patriotiques à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de marine (2).

Le citoyen Suchet Sainte Foy, de la commune de Largentière, département de l'Ardèche, domicilié à la section de Fontaine de Grenelle à Paris, représente combien il est urgent, pour la splendeur de la République et pour la mettre à l'abri des tentatives de ses ennemis, de former une marine formidable qui la rende aussi redoutable sur mer qu'elle l'est sur terre; il propose en conséquence à la Convention de décréter que chaque département fournira, sous bref délai, un vaisseau de ligne de 110 canons, 2 frégates de 40 canons, un cutter de 25, et un vaisseau plat pour porter les approvisionnement et tous les agrès nécessaires. Il fait les détails des grands avantages qui résulteront pour la République de la formation de cette flotte formidable. Il propose les moyens de sa prompte exécution, et adresse à la Convention la somme de 100 liv., dont il fait don pour coopérer, autant qu'il est en lui, à la construction du vaisseau qui devra fournir son département. Il termine par appuyer avec force le plan du citoyen Lachiche sur le projet du canal pour la jonction du Rhône avec le Rhin. L'exécution de ce projet, dit-il, contribueroit infiniment sous tous les rapports à la splendeur de la République, tant pour ses ressources politiques que commerciales (3).

(1) P.-V., XLIV, 132. Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl⁴) et 12 fruct.

(2) P.-V., XLIV, 132.

(3) Bⁱⁿ, 9 fruct.; Ann. patr., n° DCIV; Débats, n° 707, 163-164; J.S.-Culottes, n° 559.